miques; 3e catégorie, grimes. Prix unique de 45 fr. dans chaque catégorie.

Dames: Une seule catégorie, trois prix: 50, 45 et 40 fr.

Honneur: Offert aux premiers prix des années précédentes et aux chanteurs ayant obtenu un prix d'excellence en 1931. Sections lyrique, section comique genre, section des chanteurs à voix, section comique et travestis. Prix unique de 55 fr. dans chaque section.

Il n'y a pas de morceaux imposés, les concurrents sont tenus de chanter deux morceaux; ils ont le libre choix du pianiste pour l'accompagnement. Les exemplaires des morceaux seront déposés au Secrétariat de la Mairie, où les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 11 juillet, à 18 h. Il est expressément défendu de chanter d'autres morceaux que ceux déposés.

Les concurrents ne pouvant se présenter que dans une seule catégorie. Les chanteurs ayant 25 années de participation aux différents concours de chant peuvent obtenir, sur leur demande, un diplôme spécial, mais à l'avenir, ils ne seront plus admis à concourir. La proclamation des prix aura lieu après chaque concours. Il ne sera pas accordé de prix supplémentaires dans les différentes catégories.

Le piano sera tenu par Mme Duquesnoy, diplômée des Conservatoires de Roubaix et de Tourcoing, qui se tiendra à la disposition des chanteurs le samedi 11 juillet, de 19 à 21 h. salle Decock, pour les répétitions.

Concours de déclamation. — A 8 h. du matin, salle Plat, rue du Moulin.

Il y a deux sections: Dramatique et comique. Dans chacune de ces sections, trois prix: 45, 40 et 35 francs. Les dames sont admises au concours. Les concurrents déclameront un morceau de leur choix, qui sera déposé à l'inscription, qui aura lieu au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet, jusqu'au 30 juin, à 18 heures.

Concours de théâtre. — A 8 h. du matin, salle Plat, rue du Moulin.

Ce concours comprend trois catégories, savoir: 1re catégorie: Comédies, pièces militaires, vaudevilles; 2e catégorie: Drames, comédies dramatiques; 3e catégorie: Saynètes.

Pour chacune de ces catégories, trois prix seront décernés: 1er prix, 200 fr.; 2e 150 fr.; 3e 100 fr.

Une prime de régie de 25 francs est prévue pour chacune d'elles, mais pourra ne pas être attribuée.

Pour être admis à concourir, il est indispensable que le groupe ait son siège sur le territoire de la commune et que tous les acteurs y soient domiciliés.

Les pièces de moins de trois personnages ne seront pas admises au concours, étant entendu qu'un figurant n'est pas un acteur.

Les groupements sont tenus de présenter des pièces nécessitant le moins de matériel possible. Ils feront eux-mêmes leur mise en scène. De plus, les pièces ne pourront excéder une durée de 40 minutes.

Le même acteur peut concourir dans plusieurs catégories, mais il ne peut se produire dans deux pièces de la même catégorie.

En s'inscrivant, les chefs de groupe doivent fournir, en même temps que deux exemplaires de la pièce qu'ils se proposent d'interpréter: 1e Le nom du groupe et son siège; 2e Le nom et adresse du régisseur; 3e Les noms du acteurs, leur adresse, l'emploi qu'ils occupent dans la pièce.

Les inscriptions pour ce concours seront reçues au Secrétariat de la Mairie, 2e guichet, jusqu'au mardi 30 juin, à 18 h., dernier délai.

LA FÊTE DES ECOLES

La fête des écoles s'est continuée, hier lundi, au jardin public, au milieu d'un nombreux public et d'une grande animation. Il fut procédé vers 18 h. 30 au tirage de la tombola, puis les concerts et les exhibitions gymniques vinrent apporter leur note gaie. Dans la soirée, la section féminine du Sport Ouvrier Roubaisien se fit remarquer dans ses danses et ses mouvements rythmés.

Un train au Laboureur pour le Congrès eucharistique

La Compagnie des chemins de fer a bien voulu mettre un train à la disposition des habitants de Wattrelos pour dimanche prochain, 5 juillet. Le départ aura lieu au Crétinier, le convoi sera à 12 h. 30 au Laboureur.

Pour le retour le départ aura lieu à Lille, à 10 h. 17. Le coût du trajet, aller et retour, est de 6 fr. Les inscriptions sont reçues chez M. Wycart, Grand'Place, jusqu'à mercredi prochain.

Acte de probité

MM. Jean Delanghe, 25 ans, employé, demeurant rue Pierre-Catteau, 9 bis, et Joseph Buysse, 26 ans, demeurant rue de Toul, 80, ont trouvé un portefeuille contenant 542 fr. 20. Ils l'ont remis au commissariat de police, où le propriétaire, M. Emile Destrumelenck, demeurant 7, rue de la Gendarmerie, a pu rentrer en possession de son bien. Toutes nos félicitations.

Une arrestation pour fraude

La brigade de Roubaix-Gauche a arrêté près de la ferme Thiepont, Usmart Damart, 39 ans, maçon, sans domicile fixe, qui était porteur de 33 kilos de tabac étranger. Il a été conduit à Lille par les soins de la gendarmerie.

SECOURS AUX FAMILLES NECESSITEUSES DES GRÉVISTES. — Une cinquième distribution de secours aura lieu 1 bis, rue Jean-Jaurès, aux dates et conditions ci-après:

Mercredi 1er juillet, de 8 à 9 h., numéros 1 à 150 (suite); 9 à 10 h., 151 à 300; 10 à 11 h. 301, à 450; 11 à 12 h., 451 à 600; 14 à 15 h., 601 à 750; 15 à 16 h., 751 à 900; 16 à 17 h., 901 à 1.050; 17 à 18 h., 1.051 à 1.200.

Jeudi 2 juillet: de 8 à 9 h.; numéros 1.201 à 1.350; 9 à 10 h.: 1.351 à 1.500; 10 à 11 h.: 1.501 à 1.650; 11 à 12: 1.651 à 1.800; 14 à 15 h.: 1.801 à 1.950; 15 à 16 h.: 1.951 à 2.100; 16 à 17 h.: 2.101 à 2.300; 17 à 18 h.: 2.301 à 2.550.

Il est rappelé de façon formelle que les bons de secours doivent être retirés aux heures indiquées et par un membre gréviste du ménage bénéficiaire. Aucune infraction à cette règle ne pourra donnée satisfaction.

AUX COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Réunion de commission, demain mercredi, à 18 h. 30 au siège. Compte rendu du Congrès de Tourcoing. Dispositions à prendre pour le Congrès de Paris.

A LA GAULOISE. — Ce soir mardi, à 8 h. 15 réunion du Comité, au siège.

JEUNESSES CATHOLIQUE. — Réunion de la Commission de la J. C. ce soir mardi, à 20 h., au Foyer.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-MACLOU — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 45, au Cercle, répétition pour les basses et demain mercredi pour les ténors.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale.

HEM

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les sociétaires ayant droit à la Carte du combattant et que les circonstances actuelles empêchent de la payer, sont priés de se faire inscrire au siège avant le 6 juillet, dernier délai, l'avance leur sera faite par la Caisse de la Fraternelle.

Il est rappelé aux membres nécessiteux qu'ils peuvent toujours se faire inscrire pour toucher des secours.

Bons Exposition Coloniale

Les porteurs de bons sont invités à voir la Banque MAIRESSE, 18, rue Nationale, Tourcoing, et 17 bis, Grde-Rue, Roubaix, pour opération intéressante. 34795

LEERS

LA RÉCEPTION DE LA « St-VAAST »

Pour fêter les brillants succès obtenus au concours de Merville par la société de gymnastique « La Saint-Vaast », qui concourut en excellence, la Commission de la société avait décidé que la réception aurait lieu au patronage où elle a son siège. Pour rehausser la fête, elle avait invité individuellement les membres de l'Harmonie municipale à se joindre au cortège et une trentaine de ceux-ci avaient répondu à cet appel.

A 20 h., tous les gymnastes étaient présents au rendez-vous, rue de Lys, au Vert-Bois.

Peu après, le départ était donné et aux sons d'entraînantes sonneries, l'imposante société se dirigea vers la Place par les rues de Lys, Joseph-Leroy et de l'Eglise. Une foule très dense formait la haie des deux côtés des rues et applaudissait les vaillants gymnastes. Nombreux étaient les habitants qui avaient pavoisé et de nombreuses gerbes de fleurs furent offertes aux gymnastes.

Sur la Place, la société se forma en carré et [illegible] la clique fanfare exécuta, sous la direction de M. Fernand Mille, quelques morceaux très applaudis du concours.

Le cortège se remit ensuite en route pour la salle de gymnastique, superbement décorée.

M. l'abbé Castekaer donna la lecture du palmarès du concours que nous avons publié hier en partie et que nous terminons aujourd'hui.

L'aumônier remercia les gymnastes et leurs chefs de leurs grands succès et annonça que les fêtes organisées à l'occasion du 25e anniversaire de la société, qui devaient avoir lieu le 12 juillet, étaient reportées, en raison des circonstances actuelles, au dernier dimanche de juillet. Le lendemain aura lieu une grande excursion.

M. l'abbé Devulder, curé de la paroisse, félicite à son tour les gymnastes et les chefs de leurs succès, dus à la ténacité et au travail de tous. Il dit la nécessité de la gymnastique pour former des hommes de volonté, de plus en plus rares dans le monde. Une brillante « Marseillaise » termina cette cérémonie. Dans la salle du Cercle, un vin d'honneur fut offert aux gymnastes, à leurs parents et à leurs nombreux amis. La fête se termina tard dans la soirée.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue demain mercredi, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de tabac Muylle.

ANNAPPES

UNE CONFÉRENCE DU P. JANVIER

C'est ce soir, mardi, que l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, le Père Janvier, donnera une magnifique conférence à 20 h., au Patronage Saint-Adrien. Les Comités de la Fédération nationale catholique et de la Ligue Patriotique des Françaises invitent les hommes, les dames, les jeunes gens et les jeunes filles à assister à cette intéressante conférence. L'entrée sera gratuite.

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 30 juin :

Aujourd'hui, mardi 30 juin :

Etablissement de Bains : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Communale : de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Concours public du Conservatoire national de musique : A 14 h., classe des instruments à archets.

La retraite de M. l'abbé Lecœuche curé de la paroisse Saint-Louis

M. l'abbé Henri Lecœuche, curé de la paroisse St-Louis, à Tourcoing, depuis 1904, vient de remettre sa démission à S. Em. le cardinal Liénart, qui l'a acceptée.

Cette décision ne manqua pas de causer une profonde émotion chez tous les fidèles qui avaient su apprécier les solides qualités de leur cher curé et avaient pour lui une profonde et sincère estime.

Né à Erquinghem-les-Lys, en 1865, M. l'abbé Henri Lecœuche fut ordonné prêtre le 29 juin 1889, et aussitôt son ordination, nommé vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur, de Tourcoing, où durant de nombreuses années, il exerça un ministère fécond. A la suite de ce long vicariat, l'autorité diocésaine le nomma, en décembre 1903, curé de la paroisse St-Louis où il travailla avec zèle, à la sanctification des âmes. Cette période fut aussi une occasion permanente pour ce dévoué serviteur de Dieu, de travailler également au développement incessant des œuvres placées sous sa direction et à l'embellissement de l'église qui lui était confiée.

Les paroissiens et les habitants du quartier St-Louis se rappellent encore les belles fêtes jubilaires qui se déroulèrent le 17 décembre 1928, à l'occasion des vingt-cinq ans de pastorat du vénéré curé.

Le départ de M. l'abbé Lecœuche, qui se retire à Fleurbaix, laissera, chez tous les paroissiens, de sincères regrets.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — La Commission a le regret d'informer ses Sociétaires du décès de leur camarade Henri Sens. Ses funérailles auront lieu à l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), mardi à 9 h. 15. Tous les sociétaires libres sont instamment priés d'y assister. 00331

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

M. Paul Maréchal, conseiller général, vient d'adresser à M. Inghels, maire de Tourcoing, la lettre suivante au sujet des moyens à employer pour faire baisser le coût de la vie.

Nous y lisons notamment:

Quand M. Chéron annonça au Parlement que la Trésorerie disposait de 18 milliards, ses déclarations allumèrent les convoitises. Chacun songea à profiter de l'aubaine et à poser ses revendications; quelques-unes étaient justifiées et d'autres étaient abusives. Depuis ce jour l'on assista à une telle démagogie, ou pour mieux dire, à un tel gaspillage de nos deniers que notre déficit actuel atteint trois milliards.

Rien que depuis quelques années, il fut voté par les Chambres 43 lois nouvelles affectant toutes des crédits importants.

Si le public ne sait discerner son véritable intérêt, comprendre que les compressions sont nécessaires et obligatoires ou relèvement économique du pays et que si la surenchère continue nous allons à la dérive comme en 1926 et à la faillite, le commerce diminue, notre balance commerciale est déficitaire, les impôts augmentent dans toutes les catégories et dans des proportions inquiétantes,

Après avoir donné la liste des impôts payés par le commerce, M. Maréchal rappelle ensuite la création des coopératives et des économats d'usine sur lesquels on avait tablé, dit-il, pour réduire le coût de la vie.

Est-ce que tous ces systèmes commerciaux, dit-il, sont arrivés à faire baisser le coût de la vie ou seulement ont arrêté son ascension depuis 8 années? Eh bien, je constate que non.

Pour mon compte et au nom de la Fédération des groupements commerciaux du Nord, je n'hésite pas à proclamer que le mal vient de l'Etat lui-même.

Il faudra bien qu'il finisse par nous écouter. Il faudra bien qu'il réforme son mode d'application des impôts par une plus juste répartition des charges. Il faudra bien que l'Etat entre dans la voie de la justice fiscale.

Quand l'Etat dira: un citoyen vaut un citoyen, ce sera le salut pour tous et le respect du régime par tous. Mais si l'on continue à dilapider nos finances publiques, à courir au fonctionnarisme, comme n'est probable, pour les assurances sociales, par la création de près de 400.000 fonctionnaires, nous allons à la ruine.

Il faut le dire et le redire pour mettre un frein avant que nous ruinions les assurances elles-mêmes et notre pays tout entier, car par une taxe unique.

Pour rétablir la situation, tant au point de vue industriel que commercial, il faut supprimer le chiffre d'affaires en le remplaçant.

DÉMÉNAGEMENTS. Wagons. Autos capitonnés. Garde-Meubles. Mme R. DAEL. Vidanges. 19, r. Nationale, Tg (T. 74). 538

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Manifestation de sympathie envers M. Joly, nommé commandeur du Mérite agricole

La Société d'Horticulture de Tourcoing a au cours de sa réunion mensuelle, manifesté sa sympathie envers M. Joly, son vice-président, qui vient d'être promu commandeur du Mérite agricole.

Cette réunion était présidée par M. H. Dewavrin-Masurel, président de la société, assisté de M. Vergin, directeur des Services agricoles du Nord de la France et entouré des membres du Conseil d'administration.

M. Dewavrin, s'adressant à M. Joly, le félicita chaleureusement pour la haute distinction que venait de lui conférer le Gouvernement Français. Retraçant les états de service du nouveau commandeur, il mentionna la belle œuvre qu'il accomplit comme jardinier-chef de la Ville et son action, profitable pour tous, à la tête de la Société d'Horticulture.

Le président forma l'espoir que la société conservera longtemps encore le précieux conseiller qu'est M. Joly.

M. Vergin, qui avait bien voulu assister à la manifestation en Mairie [illegible] le commandeur du Mérite agricole et félicita de son inlassable dévouement à la cause horticole.

M. Becquereau, en une aimable allocution nuancée de l'humour wallon, se fit l'interprète des nombreux amis belges auprès de celui qui s'est toujours si activement dévoué à l'horticulture, soit en France, soit en Belgique.

M. Joly, très ému, remercie M. Vezin du grand honneur qu'il lui avait fait en venant lui remettre sa décoration et en fit rejaillir les mérites sur M. Dewavrin, président, si dévoué et les membres du Conseil d'administration. Il exprima aussi sa reconnaissance à toute l'assistance. De longues acclamations furent adressées à M. Joly et un vibrant vivat fut chanté en son honneur.

M. Becquereau fit ensuite une conférence très goûtée et très applaudie sur « La lutte contre les insectes dans le jardin fruitier, potager et floral ».

La réunion se termina par le tirage d'une tombola fournie par M. Gryssels, horticulteur, rue Saint-Blaise, à Tourcoing.

Dégustez « SALVA MODERNE » 27036

UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE

En dehors de toute politique, des conférenciers de Paris parcourent en ce moment la France, l'Allemagne, les Balkans et les autres pays d'Europe, pour faire connaître à l'opinion des moyens de supprimer les guerres; ils partiront plus tard en Asie et en Amérique.

L'un d'eux, Me Henri Demont, avocat à la Cour d'appel de Paris, fera au Théâtre Municipal, le samedi 4 juillet, à 18 h., une conférence publique et gratuite sur ce sujet: « Comment supprimer les guerres ».

Cette conférence, en dehors de toute politique, sera placée sous la présidence de M. le Maire.

Les dames et les jeunes filles sont spécialement invitées à y assister, des places leur seront réservées.

ACHATS pièces d'argent, dentiers, bijoux or, diamants très cher. Choix plus important région véritables Carillons Westminster. A. Vandeplancke, 33, rue Haze. Tg 22721

LES SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Nous avons relaté l'accident survenu dimanche à 17 h. 50, à l'entrée de la gare des Francs, M. Castelain, mécanicien du chemin de fer du Nord, qui était tombé de sa locomotive en marche, avait été atteint d'une fracture du crâne. Malgré les soins qui lui ont été prodigués à l'Hôpital Civil, où il avait été transporté, M. Castelain est décédé lundi matin.

Le Congrès fédéral des Combattants républicains

En dehors des vœux intéressant le mouvement ancien combattant, carte, retraite, droits des victimes de la guerre, pensionnés, pupilles de la nation, prisonniers de guerre et des revendications morales discutées au cours du Congrès fédéral qui s'est tenu le 28 juin à Tourcoing, le Comité a voté un ordre du jour disant notamment que « les délégués des vingt-six sections de la Fédération Régionale du Nord des Combattants Républicains, réunis en congrès à Tourcoing, le 28 juin 1931 et représentant 7.500 adhérents, regrettent que le Consortium textile ait voulu imposer une réduction des salaires avant que la Commission officielle du coût de la vie ait constaté la moindre réduction et émettant le vœu que des Chambres du Travail, lesquelles seraient chargées de fixer le minimum des salaires et d'arbitrer tous les différends du travail, soient établies dans toutes les branches de l'activité économique, mines, métallurgie, textiles, céramique, etc... et que leurs membres soient élus par tous ceux qui comme ouvriers, employés ou employeurs exercent la même profession ».

LA COMMISSION DU GROUPE DES MUTILÉS prie ses adhérents d'assister aux funérailles de M. Jules Mahieu, qui auront lieu mercredi 1er juillet, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame de Lourdes.

Assemblée à la maison mortuaire, 24, rue François-de-Pressensé, à 8 h. 30.

FÉDÉRATION UNITAIRE DES CHEMINOTS. — En vue des versements d'aide aux grévistes du textile, une permanence fonctionnera du 30 juin au 3 juillet, chez Mme veuve Haubourg (Sapin-Vert).

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi, à 20 heures, répétition générale.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce mardi, à 20 heures, au local, répétition habituelle.

NUMEROTEZ vos MAISONS
Spécialité de Plaques émail. - Stock en magasin. — GUNTHER, 3, rue Hôtel-de-Ville, TOURCOING. — Fournisseur des Municipalités, Administrations et usines. 35022

LE GAZ est à votre disposition. Il ne se paie qu'après consommation. Cuisinez proprement... au GAZ !
27, rue Carnot, Tourcoing

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier mouleur, M. Edmond Vanhorde, 34 ans, demeurant à Roubaix, rue du Tourcoing, 170, occupé aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, s'est fait une entorse au pouce droit par suite de la chute d'un châssis.

AVIS AUX FORAINS. — Les forains désireux de participer à la ducasse des Francs qui aura lieu le dimanche 19 juillet, sont priés d'adresser une demande écrite dès aujourd'hui à M. le Maire.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La fraction du contingent qui sera incorporée en octobre prochain comprendra les jeunes gens nés entre le 1er juin et le 31 décembre 1910, reconnus aptes au service armé ou auxiliaire par le Conseil de révision. En conséquence, il est rappelé aux familles nécessiteuses dont le soutien appartient à cette fraction incorporable et qui désirent obtenir le bénéfice de l'allocation journalière, de se présenter à la Mairie (guichet 5), à partir du 1er juillet prochain pour constitution du dossier.

FÉDÉRATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE (U.N.C.). — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Léon Proyn, qui auront lieu demain mercredi à 9 h. en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée à la maison mortuaire, 6, rue du Presbytère, à 8 h. 45.

MARCQ-EN-BARŒUL

La ducasse aux fraises au hameau du Quesne

Une tradition qui est plus que cinquantenaire veut qu'au hameau du Quesne la première semaine de juillet voit « la ducasse aux Fraises ».

Cette année encore, le jeudi 2 juillet, cette fête se déroulera dans le quartier du Quesne avec la participation officielle de la municipalité. Voici le programme de cette journée qui obtiendra certainement un très franc succès.

De 10 à 21 h., jeux divers dans les différents estaminets du quartier; à 20 h., grand concert donné par l'Harmonie Municipale sous la direction de son chef, M. U. Desplanques; à 21 h., grand bal gratuit, avec le concours d'un brillant orchestre.

Des musiciens du Pont de Marcq à l'honneur

A l'occasion des succès remportés par deux de ses membres, l'Harmonie Les Amis Réunis, a donné aubade à MM. Maurice Salembier, qui s'est classé 1er prix à l'unanimité, classe de saxophone, au Conservatoire de Lille, et à Paul Dobar, fils du sous-chef de cette harmonie, qui a obtenu un premier prix de solfège, classe supérieure et un premier prix de clarinette. Ce dernier lauréat qui ne joue que depuis deux ans, est d'ailleurs, issu d'une excellente famille de musiciens et a un de ses frères qui a obtenu un premier prix de trombone.

Une brillante sortie de l'Harmonie municipale

L'Harmonie Municipale, sous la direction de son distingué chef M. Ulysse Desplanques, a effectué dimanche dernier une sortie à Saint-Maurice, à l'occasion de la fête des « Coopérateurs des Flandres ».

Elle exécuta magnifiquement dans les jardins de la Funquée, quelques morceaux de choix dont « Mireille » et « Egmont » qui obtinrent le plus vif succès.

L'orphéon « Saint-Maurice » recueillit également de nombreux applaudissements pour son exécution dont la mise au point était parfaite.

Une réunion extraordinaire à l'Olympique Marcquois

Une importante réunion a été tenue au siège de l'Olympique Marcquois. Après les présentations d'usage, M. Lancelot fit un long compte rendu prouvant tous les efforts accomplis par le club depuis ses dix années d'existence; donna des détails sur son organisation, ses effectifs, ses succès, sa vitalité, et présenta un avenir plein de confiance.

M. le Maire prenant bonne note de tout ce qui lui fut présenté, apporta la garantie que la ville de Marcq ferait tout ce qui lui serait possible en faveur du sport.

M. le docteur Halle, prenant à son tour la parole, exposa, en des termes délicats très goûtés, sa profession de foi, et l'auditoire fut charmé de voir le président d'honneur de l'O.M., animé d'aussi bonnes intentions. Il fut longuement parlé d'un projet de fête sur lequel nous aurons occasion de revenir.

UN MAUVAIS CLIENT. — Plusieurs commerçants de Marcq-en-Barœul se sont plaints à la police que M. Louis Wagnon, âgé de 72 ans, né à Bondues, hospitalisé actuellement à Bondues, se rend couramment dans les estaminets de la commune et, après y avoir consommé, déclare ne pas avoir d'argent.

HALLUIN

Le feu dans un garage d'auto

Une voiture est détruite Au cours du sauvetage, un garde mobile est blessé

Un incendie d'une extrême violence a détruit, lundi matin, un petit bâtiment dépendant de la boulangerie de Mme veuve Messeman-Deroo, sise rue de Lille, en face du terrain de football de l'O.S.H.

Ce bâtiment servait de garage à une voiture automobile, affectée à la livraison du pain.

Donc, lundi, vers 7 heures, le fils de la boulangère, M. Rémy Messeman, se trouvait dans la cuisine, où il prenait son déjeuner. Tout à coup, il aperçut une épaisse fumée qui s'échappait du garage. Il se précipita, mais il dut reculer devant les flammes qui, déjà, dévoraient l'automobile.

Les pompiers, alarmés, étaient sur les lieux du sinistre quelques instants plus tard. Déjà, les premiers secours avaient été organisés par les gardes mobiles républicains, par des gendarmes d'Halluin qui se trouvaient dans le voisinage, ainsi que par quelques voisins. Le fléau, attaqué avec une rare énergie, était bientôt maîtrisé. Du garage, il ne restait plus que quelques pans de mur calcinés; quant à l'automobile, d'une valeur de 20.000 fr., elle ne formait plus qu'un tas informe de ferraille tordue. Disons que les pompiers, qui, suivant leur habitude, ont déployé un zèle admirable, étaient commandés par leur capitaine, M. Abel Vanoverschelde.

Un accident d'une certaine gravité malheureusement, s'est produit au cours des opérations de sauvetage.

Un sous-officier de la garde républicaine mobile, le maréchal des logis-chef Lamotte, du peloton 191, détaché à Halluin, qui, plein d'ardeur, aidait à maîtriser le feu, est soudain tombé au travers de la toiture du bâtiment. Il put sur le champ être retiré de sa pénible situation, mais comme il ne pouvait marcher et qu'il souffrait de la jambe droite, on le transporta chez M. le docteur Mahieu. Le médecin constata la fracture de la jambe. Le blessé a été ensuite dirigé sur l'hôpital militaire de Lille.

Sur les lieux du sinistre, se trouvaient les officiers de la garde, ainsi que M. Prévost, commissaire de police.

Les dégâts n'ont pu être encore évalués.

L'enquête ouverte par la gendarmerie n'a pas permis de définir les causes de l'incendie.

* *

ASSURANCES : Incendie, Vie, Accidents, Ernest Catry, 83, rue des Ecoles, Halluin. 00d

Le Cercle artistique des Syndicats libres à La Panne

Une réunion sera tenue ce soir mardi, à 19 h., par le Cercle artistique des Syndicats libres, section dramatique et symphonie, au cours de laquelle les dernières dispositions seront prises en vue de l'excursion du 12 juillet, à La Panne. Le prix du voyage sera de 21 fr. 10; le départ de Menin se fera par le train de 6 h. 44. Le retour, à La Panne à 19 h. 16.

Les inscriptions seront reçues à la Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles, jusque jeudi soir à 19 h.

AVIS AU CONTRIBUABLES. — Contrairement à ce qu'il a été prévu, le contrôleur des Contributions directes ne se rendra pas à la mairie d'Halluin mercredi prochain 1er juillet. Les contribuables seront informés ultérieurement du jour de son passage.

LES COURS DE MUSIQUE AUX SYNDICATS LIBRES. — Les inscriptions des nouveaux élèves, filles et garçons, seront reçues jusque fin juillet, à la salle du premier étage, Maison des Syndicats, rue des Ecoles, chaque mercredi, à 19 heures.

Les cours des débutants s'ouvriront le premier mercredi d'août. Prix des cours: 5 francs par mois.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Marie-Thérèse Grave, avenue de l'Hôpital, 25. — Georgette Lelère, rue de la Montagne, 22. — Solange Derudder, rue de la Lys, 237. — Christiane Montreuil, rue de Lille, 64.

RONCO

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 26 juin 1931: Quatre versements pour 14.300 francs; 8 remboursements pour 7.100 francs. Administrateur de service: M. Paul Debonduc.

UNE ARRESTATION. — La gendarmerie d'Halluin, en tournée de service à Roncq, a arrêté, hameau du Bonne-Tour, un nommé Denis Lagache, 56 ans, originaire d'Houplin (Nord), trouvé en état de vagabondage.

COMINES

LES SOCIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « L'AVENIR », A L'HONNEUR

La société de gymnastique et de préparation militaire « l'Avenir » vient d'enregistrer avec plaisir les merveilleux résultats obtenus aux examens des préparations militaires qui ont eu lieu à Lille les 20 et 21 juin. En effet, dix candidats sur onze présentés par elle furent reçus et obtinrent le brevet de P. M.

Le succès constitue le plus bel éloge à l'honneur de M. A. Contesse, sergent-chef instructeur du Service départemental de l'Education physique de Lille, qui se consacre avec un dévouement exemplaire à cette œuvre utile.

Nous lui adressons, ainsi qu'aux élèves, nos plus sincères félicitations.

Nous n'aurions garde d'oublier le moniteur-chef, M. A. Groenweghe, adjoint à la préparation, qui lui aussi se dévoue sans compter.

Il est rappelé d'autre part, que la répétition générale est fixée au vendredi 3 juillet, à 19 h., pour tous les membres de l'« Avenir » indistinctement.

TAXE D'ENTRÉE DES CHARGEMENTS AU CIMETIÈRE. — A dater du 1er juillet 1931, il sera appliqué des taxes d'entrée des matériaux au cimetière. Ces taxes sont établies comme suit: Chargements de 1.000 kg. 10 fr.; de 1.000 à 2.000 kilos, 20 fr.; de 2.000 à 3.000 kilos, 40 fr. En plus, 10 fr. par fraction de 1.000 kilos en supplément du chargement de 3.000 kilos.

Les entrepreneurs devront se munir d'une autorisation délivrée de la Mairie et constatant le règlement de la taxe avant de pouvoir introduire les matériaux dans les cimetières.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Robert Cariel, rue de la Victoire. — Yvette Verrot, route de Saint-Marguerite. — Jeannine Mathieu, rue du Quesnoy. — Renée Vermeulen, rue de Quesnoy.

Mariage. — Marcel Verbeke, menuisier, et Denise Hazebrouck, à Bousbecque.

Décès. — Auguste Sagier, 62 ans, industriel, rue Gonnelle.

WERVICQ-SUD

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le lundi 22 juin en session ordinaire. Douze membres étaient présents sur [illegible].

Approbation est donnée au résultat définitif des comptes de l'exercice 1930 du Bureau de bienfaisance dont les recettes se sont élevées à 65.[illegible] fr. 20 et les dépenses à 41.[illegible] fr. 64 d'où un excédent de recettes de 23.[illegible] fr. 15 qui a été reporté en recettes au budget additionnel, lequel s'élève en recettes et dépenses à 24.100 fr. 15.

Pour la commune, le compte de gestion du receveur atteint que le compte administratif du maire s'élevant en recettes à 1[illegible] fr. 96 et en dépenses à 362.[illegible] fr. [illegible] accusant un excédent de recettes de [illegible] fr. [illegible] est approuvé, ainsi que le budget additionnel 1931 s'équilibrant en recettes et dépenses à la somme de 339.429 fr. 7[illegible].

Le Conseil accepte les propositions du [illegible] voyer en ce qui concerne l'entretien des chemins vicinaux et approuve le tableau de fourniture du pavage et cailloutage pour 1931-1932. Communication est donnée du [illegible] chef des Ponts-et-Chaussées, [illegible] modification de la répartition des crédits communaux d'entretien des chemins de grande communication et d'intérêt commun. Le Conseil émet un avis favorable à la modification envisagée, tout en insistant sur la nécessité de consacrer au moins autant aux chemins de G. C. numéros 14 et 26 dans la traversée de la commune.

Sur la proposition de la Commission scolaire, le Conseil décide de faire des [illegible] aux élèves des écoles publiques, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'école laïque. La même décision est prise pour les élèves des écoles privées lors de la célébration du centenaire de l'école libre. Avis favorable est donné aux demandes d'assistance aux vieillards qui sont présentées.

MUTUELLE RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Le secrétaire reçoit la cotisation trimestrielle au siège, à Jeanne d'Arc, le mercredi 1er juillet, de 19 à 20 h.

Les anciens combattants assujettis aux assurances sociales et qui ont fait un premier versement il y a un an, pourront également renouveler leur cotisation annuelle.

LILLE

A l'Université de l'Etat

Le titre de professeur sans chaire est conféré, à compter du 1er octobre, à M. Galissot, maître de conférences de mathématiques à la Faculté des sciences de l'Université de Lille.

M. Lévy-Bruhl, ancien professeur de la Faculté de droit de l'Université de Lille, est nommé professeur honoraire de ladite Faculté.

Au consulat de Yougoslavie

L'exequatur a été délivrée à M. Spasojevic, consul de Yougoslavie à Lille.

Un chanteur de café-concert volait pour payer ses dettes

Les inspecteurs de sûreté Duquesne et Delamotte ont arrêté, samedi soir, rue de Béthune, le nommé Robert-Marcel Lavigne, dit « Florval », 27 ans, chanteur de café-concert, demeurant 20, Grande-Place, qui avait dérobé, en deux fois, une somme totale de 4.000 francs à M. Just Maury, hôtelier, 5, rue du Court-Debout.

Le premier vol de deux billets de 1.000 francs fut constaté par M. Maury, le 16 juin. Plainte fut déposée et une enquête fut ouverte. Or, le 27 courant, c'est-à-dire samedi dernier, un autre vol identique était découvert par M. Maury: deux autres billets de 1.000 francs avaient disparu. MM. Duquesne et Delamotte, avertis, poursuivirent activement leurs recherches et leurs soupçons se portèrent bientôt sur Lavigne qui, interrogé, nia avec force. Cependant, on retrouva sur lui une somme de 705 francs dont il ne put indiquer la provenance. De plus, les inspecteurs apprirent que, dans le courant de la journée, c'est-à-dire aussitôt le second vol, il avait payé pour plus de 1.000 francs de dettes.

Au cours d'une perquisition opérée dans la chambre de Lavigne, on retrouva une poignée de porte et une clef. Celle-ci permit d'ouvrir la porte de la chambre où le vol avait été commis.

Lavigne a été déféré au Parquet.

Un cambrioleur est pris en flagrant délit

Rentrant chez elle, dimanche vers 19 h., après une absence de toute la journée, Mlle Delmotte, fleuriste, 90, rue de Paris, aperçut un cambrioleur occupé à fouiller la salle à manger. Elle sortit aussitôt et avisa un gardin de la paix qui la suivit et mit la main au collet du cambrioleur.

Conduit au commissariat, le malfaiteur, Anatole Gaudion, fut reconnu comme étant l'auteur de nombreux vols.

Ostende Hôtel Providence - Régina
En face du Théâtre Royal
Garage. Tout confort moderne. Restaurant Pension. Ouvert toute l'année. Vue s' mer.

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER

DES MILLIERS de GUÉRISONS
prouvent tous les jours la réelle et incontestable supériorité de la Méthode Curative du TRAITEMENT J.-M. LARCADE, Spécialiste à TARBES (Hte-Pyrénées), contre eczémas, acnés, psoriasis, démangeaisons, crottes laiteuses, pelades, plaies variqueuses, etc... (Importante brochure et renseignem. gratuits)

NORD

L'inauguration du nouvel hôtel de ville de Pérenchies

Dimanche, en présence de MM. Bonneville, conseiller de préfecture; Grousseau, député; Mourillon, conseiller général, maire de Comines; Lesaffre, conseiller d'arrondissement; Mme Donat Agache et les administrateurs des établissements Agache, a eu lieu l'inauguration de l'hôtel de ville de Pérenchies.

Au cours du banquet qui suivit, des discours furent prononcés par MM. Bouchery, Grousseau, Descamps, président du Conseil d'administration des établissements Agache et Bonneville.

Après le banquet, on procéda à l'inauguration du parc communal, dont le terrain fut donné par M. Donat Agache.

Trois blessés dans un accident de motocyclette à La Madeleine

Un motocycliste, M. Marcel Hurghe, 41 ans, manœuvre, rue de Turenne, accompagné de sa femme, arrivait de la direction de Saint-Maur, quand une fillette, Germaine Donte, 8 ans, voulut traverser le trottoir en courant.

Aperçevant la petite fille, M. Hurghe fre